



Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Le contenu de cette formation est en conformité avec la législation actuelle sur la santé et la sécurité du travail.

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

FORMATION WEBINAIRE EN LIGNE AVEC L'APPLICATION ZOOM

Via prévention utilise la plateforme Zoom pour diffuser des formations en ligne en raison des restrictions dues à la COVID-19. Afin de suivre une formation en ligne de façon optimale, nous avons établi quelques recommandations qui vous parviendront par courriel lorsqu'une date de formation sera planifiée. Notez qu'un suivi sera assuré par le conseiller à la fin des restrictions dues à la COVID-19 si vous souhaitez une partie pratique.

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de la formation en ligne, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient rencontrées :

Pour l'entreprise et les participants

- Présence des gestionnaires
- Nombre de participants limité à 8 personnes
- Accès, pour chaque personne à un ordinateur ou à une tablette
- Respect des modalités prévues au document "Formation en ligne avec ZOOM"

Le conseiller de Via Prévention peut vous aider dans l'évaluation des conditions préalables.

CLIENTÈLE VISÉE

- Gestionnaires de l'industrie du transport adapté
- Conducteurs et conductrices de l'industrie du transport adapté
- Personnel technique

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de la formation, le participant sera en mesure de déterminer et de mettre en place les actions à prendre pour protéger sa santé et sa sécurité ainsi que celle de la clientèle.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET CONTENU DU COURS EN LIGNE

1. Connaître les droits et obligations

- Rôle de l'employeur et du travailleur

2. La COVID-19

- Retour sur le coronavirus
- Modes de transmissions
- Durée de vie sur les surfaces
- Plan de continuité et de reprise des opérations

3. Les mesures de prévention à privilégier au travail

- Distanciation sociale
- Étiquette respiratoire
- Hygiène des mains
- Auto déclaration des symptômes ou des contacts avec des personnes infectées

4. Les mesures de prévention spécifiques

- Pour les chauffeurs
 - Types de masques et leur efficacité
 - Règles de base pour le port et l'utilisation d'un masque
 - Protection oculaire et visière : quand les porter
 - Lavage des mains (fréquence, bonnes pratiques)
 - Port des gants (quand, comment les enlever)

- Nettoyage des surfaces : quoi nettoyer, fréquence, produits de désinfections
- Contact étroit avec un passager atteint ou potentiellement atteint de la COVID-19
- Manœuvres d'embarquement et de débarquement
- Pour le lavage et la désinfection du véhicule : produits à utiliser et méthodes de travail
- Pour le bureau
- Mesures à prendre lors du retour à la maison

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés via la plateforme ZOOM, présentation multimédia et de vidéos, mises en situation, discussion et échanges avec les participants

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS

- Document "Formation en ligne avec ZOOM"
- Copie PDF de la présentation

ÉVALUATION

Un questionnaire sera distribué via le courriel personnel de chaque participant

DURÉE

Deux (2) heures de contenu théorique

ATTESTATION

Après la formation, chaque participant recevra une attestation indiquant la formation qu'il a suivie ainsi que la durée, et ce en deux formats 8,5" x 11" et 3" x 2". Ces attestations seront expédiées à l'employeur.